Sondage sur la création du SMO Seine et Yvelines Voirie

Comme nous vous l'avions annoncé, nous avons réalisé ce sondage pour connaitre vos interrogations et vos attentes, afin de mieux les relayer. Sur 234 agents de la direction voirie de l'EPI 78-92 interrogés, vous avez été 53 à vous exprimer. Comme promis, voici le résultat de vos réponses :

Concernant l'avis que vous avez, à ce stade, sur la création de ce SMO :

Près des 2/3 d'entre vous ont un avis « Neutre ».

Il n'y a eu aucune réponse « Très favorable ».
17% des agents ayant répondu ont un avis « Favorable » , contre 21% ayant un avis « Défavorable » ou « Très défavorable ».

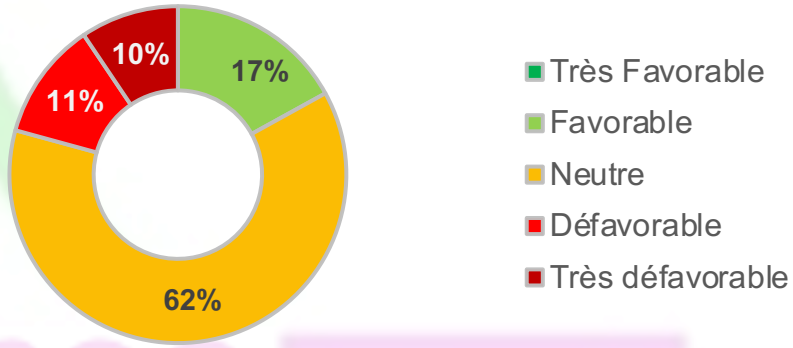

Juin 2024

Sondage sur la création du SMO Seine et Yvelines Voirie

Selon les avis, les principales raisons évoquées sont les suivantes :

Favorable :

- Plus de souplesse de fonctionnement et de simplicité administrative attendues ;
- Espoir d'une plus grande harmonisation entre les agents : pack avantages sociaux, RH, procédures informatiques… .

Neutre :

- Doutes sur les résultats bénéfiques pour les agents liés à cette évolution ;
- Avantages liés au changement non significatifs ;
- Manque de clarté sur l'intérêt et les objectifs réels de ce changement ;
- Informations insuffisamment précises sur cette évolution ;
- Attente de voir comment cela va se passer…

Défavorable ou très défavorable :

- Manque de visibilité sur la future organisation ;
- Incertitude sur les carrières;
- Organisation rendant les relations plus complexes, notamment au niveau administratif ;
- Eloignement des services départementaux et du service public;
- Risque de surcharge en raison du manque de moyens humains et matériels ;
- Risque de surcharge lié aux nouvelles missions pour les communes…

Juin 2024

convergence syndicale

Sondage sur la création du SMO Seine et Yvelines Voirie

Avez-vous des interrogations concernant cette création ?

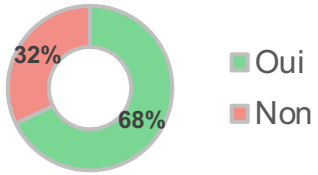

Pour les agents ayant répondu positivement, les principales interrogations portent sur :

- Moyens (humains, matériels, financement …) pour réaliser les missions ;
- Précisions sur l'organigramme (notamment structure hiérarchique et quel DG) et l'organisation (notamment le bureau administratif) ;
- Evolution des missions ;
- Stratégie en matière de recrutement ;
- Date d'intégration des communes au SMO et avantages pour les agents ;
- Incidences sur le statut (notamment titularisation ou CDI) et la rémunération ;
- Perspectives d'évolution de la structure …

Avez-vous des inquiétudes concernant cette création ?

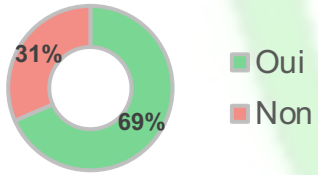

Pour les agents ayant répondu positivement, ces principales inquiétudes sont :

- Adéquation des moyens en cas de nouvelles missions ;
- Augmentation des tâches à moyens constants ;
- Mise en place de l'organisation ;
- Renouvellement des contrats (pour les contractuels) ;
- Restrictions budgétaires et des moyens ;
- Impact sur les carrières ;
- Impact sur les formations ;
- Privatisation des services ;
- Changement de lieu de travail ;
- Relations avec les partenaires …

Avez-vous des souhaits concernant cette création ?

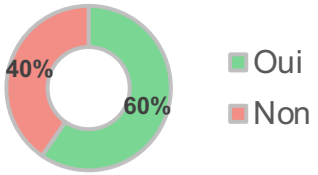

Pour les agents ayant répondu positivement, les principaux souhaits sont :

- Amélioration des conditions de travail ;
- Harmonisation entre les agents, notamment en termes de RH ;
- Amélioration/simplification des tâches administratives ;
- Egalité de traitement entre les agents du 78 et du 92 ;
- Une information plus claire et précise sur les évolutions et les interrogations ;
- Meilleure communication interne …

Juin 2024

convergence syndicale